



Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire de Paroisse

Mardi 3 juillet 2018

À la Maison Farel, à Cernier

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Election de la pasteure Esther Berger
4. Election de membres du Conseil paroissial
5. Information du groupe « Avenir de la Maison Farel »
6. Information sur les postes ministériels et organisation des cultes
7. Information et divers

Présidence : Jean-Daniel Rosselet.

Présent(e)s : 28 personnes avec droit de vote dans la paroisse Val-de-Ruz.

Excusé(e)s : 8 personnes.

1. Accueil

Le président de Paroisse, Jean-Daniel Rosselet accueille les personnes présentes et rappelle les points à l'ordre du jour.

Le diacre Luc Genin apporte une méditation sur le thème du « changement ». Il conclut avec la prière.

2. Nomination des scrutateurs

Françoise Sandoz et Jean-Claude Barbezat sont nommés scrutateurs.

3. Election de la pasteure Esther Berger

Le président rappelle quelques éléments biographiques à propos de la candidate. Il ouvre ensuite un temps de questions.

Une question est posée à propos du déménagement éventuel d'Esther au Val-de-Ruz. Actuellement, la cure de Coffrane n'est pas disponible. Il est rappelé les circonstances particulières et les mesures exceptionnelles conduisant au fait que la pasteure Yvena Garraud Thomas habite toujours la cure de Coffrane.

L'assemblée passe au vote (aux bulletins secrets) : 26 bulletins délivrés. Résultat du vote : 24 OUI et 2 BLANCS.

A son retour dans la salle, la pasteure Esther Berger est accueillie par des applaudissements. Elle dit sa reconnaissance pour son élection et se réjouit des perspectives de collaboration avec chacun(e).

4. Election de membres du Conseil paroissial

Le président présente Mme Catherine Droxler en quelques lignes.

Il est demandé où habite Mme Droxler : à Cernier, à l'Impasse des Saules.

L'assemblée passe au vote (aux bulletins secrets) : 26 bulletins délivrés. Résultat du vote : 26 OUI.

5. Information du groupe « Avenir de la Maison Farel »

La pasteure Sandra Depezay prend la parole au nom du groupe de travail. Elle donne différents éléments d'information à propos de la constitution du groupe et de sa méthode de travail, par aller-retour avec le Conseil paroissial qui valide toutes les options prises.

Il s'agit de statuer à propos de l'avenir de la Maison Farel, parce que celle-ci nécessite de nombreux travaux à court terme. Sandra donne un aperçu des différents scénarii envisagés. Deux pistes de réflexion ont été retenues par le groupe de travail : d'une part, le projet doit générer du rendement financier pour la Paroisse et d'autre part, il s'agit de garder des locaux paroissiaux accessibles, centrés, visibles à Cernier. Deux options sont toujours, à ce stade, en réflexion : transformer complètement la Maison Farel pour créer deux appartements (de 110m² pour 4 pièces et demi) et aménager des locaux paroissiaux au rez. Ou bien, vendre la Maison Farel et trouver une meilleure solution. Le groupe a pris des contacts auprès de courtiers, de fiduciaires.

Ensuite, la parole est donnée à l'assemblée pour des questions, des suggestions.

Question à propos du coût des inévitables travaux qui devront être faits à la Maison Farel : le raccordement du chauffage, l'isolation de la maison, l'ascenseur à réparer ou à changer : il est difficile de donner une estimation chiffrée pour tout cela.

Remarque à propos du loyer des deux éventuels futurs appartements : comme il n'y a pas de dégagement devant la maison, ni de place de parc, on ne peut pas demander un loyer trop élevé et pourtant, il faudrait que ça suffise pour rentabiliser l'investissement.

Le groupe de travail est intéressé à connaître toute information utile venant des paroissiens à propos d'éventuels locaux à vendre. Sont évoquées par ex. la Ferme Matile à Fontainemelon ou le central téléphonique juste à côté de la Maison Farel.

En temps utile, de nouvelles informations seront données à propos de la suite des travaux du groupe.

Le président remercie Sandra et le groupe de travail « Avenir Maison Farel ».

6. Information sur les postes ministériels et organisation des cultes

La pasteure Alice Duport, modératrice du Colloque, replace les informations qu'elle donne dans le cadre plus vaste des difficultés financières de l'EREN : les revenus de la contribution ecclésiastique baissent d'année en année ; il y a donc de moins en moins d'argent pour payer les ministres.

Actuellement, la Paroisse VDR dispose de 3,7 postes ministériels. Lors du Synode de décembre 2017, il a été décidé la mise en application immédiate d'un nouveau tableau des postes qui prévoit pour la paroisse VDR : 3 postes. Durant le printemps 2018, la pasteure Sandra Depezay et le diacre Luc Genin ont reçu la proposition suivante : reprendre chacun à 25 % le poste d'aumônerie du Centre fédéral de requérants d'asile de Perreux. Après réflexion, ils ont accepté. Dès lors, depuis le 1^{er} septembre 2018, Sandra travaillera à 65% dans la Paroisse VDR et Luc à 5%.

La baisse des forces ministérielles a des conséquences sur l'organisation de la vie paroissiale. Le travail doit se réorganiser.

Dans le domaine de la catéchèse : il est prévu d'élargir les années de « précatéchisme » : de la 6^{ème} Harmos à la 8^{ème} (jusqu'ici 6H-7H) et ne plus proposer un enseignement religieux au Collège de la Fontenelle.

Dans le domaine des cultes, plusieurs changements sont annoncés : il est prévu de proposer deux cultes le même week-end, le samedi soir et le dimanche matin, présidés par la même ministre. D'autre part, les cultes célébrés au home de Landeyeux vont faire partie intégrante de l'offre culturelle paroissiale. De même encore pour des cultes préparés par des jeunes moniteurs, ils vont aussi prendre place régulièrement dans l'offre paroissiale. Ces cultes sont destinés à tout le monde.

Alice présente en détail le tableau des cultes pour le second semestre 2018 et mentionne, par exemple, le culte de la Nuit de Noël. Ce sera un culte unique de fête avec la participation du petit orchestre Clef d'Art.

En conclusion, il est souligné le souci des ministres de réunir la communauté. Toute critique constructive sera la bienvenue. Il est nécessaire que le Conseil paroissial puisse avoir des échos à propos de ces changements autour des cultes. En particulier, les cultes du samedi soir sont un « test ».

Différentes remarques ou questions surgissent :

Comment rendre accessibles les cultes pour les personnes non motorisées ?

Profitons pour envisager différentes formes de culte; par ex. un temps d'échange autour des textes ?

Pensons à diffuser l'information à propos de ces nouveautés.

Les cultes avec baptêmes soulèvent aussi différentes remarques : par ex. à propos de la longueur des prises de parole des familles ou bien du lien à soigner entre les familles qui demandent le baptême et la communauté.

7. Information et divers

La Chapelle des Hauts-Geneveys : la Commune a informé la Paroisse que l'installation électrique n'est plus aux normes. Le lieu de culte va donc être fermé. Deux derniers cultes auront lieu aux Hauts-Geneveys en août et en octobre. Que va-t-il advenir de cette Chapelle ? Mystère.

Le départ prévisible de la pasteure Francine Cuche Fuchs au 1^{er} février 2019 : durant le printemps, Francine a présenté sa candidature pour un poste vacant dans la Paroisse de La Chaux-de-Fonds et le Conseil paroissial a retenu sa candidature. L'élection est prévue en septembre 2018 ; c'est à ce moment-là seulement que Francine démissionnera. Il faut compter aussi avec les 4 mois de dédite.

La Paroisse de Wollerau en Suisse-Allemande a fait un don à notre Paroisse. En remerciement, il lui a été offert un petit ouvrage (en suisse-allemand) présentant notre Paroisse. Cet album a été réalisé par Madeleine Murenzi, Lea Nicolet et Marc Burgat. Une version française est disponible au prix de CHF 42.-. Toute personne intéressée peut s'inscrire pour recevoir cet album.

La situation de la pasteure Yvena Garraud Thomas : une information est donnée au sujet de la situation d'Yvena et des perspectives positives et rassurantes qui se dessinent maintenant pour elle.

Dans le moment des divers, la parole est demandée concernant différents sujets :

- La perspective du « toujours moins de... » En réalité, est-ce que ça ne va pas aussi dans le sens du message du Christ ?
- Le paiement de la contribution ecclésiastique : l'EREN ne devrait-elle pas élaborer des tarifs ?
- Difficulté à faire tenir ensemble la réalité d'une paroisse et l'existence d'une Eglise au service de toute la population. Les ministres sont invités par l'EREN à aborder la question de l'argent lors des entretiens pour un mariage, un baptême ou un service funèbre. Souvent, ce sont les personnes elles-mêmes qui demandent « ce qu'elles doivent » pour tel ou tel service. On relève aussi l'importance de l'information donnée par les paroissiens, comme multiplicateurs d'une information correcte auprès de la population.
- Une interpellation à propos de la possibilité pour l'EREN de réfléchir à la commémoration des anniversaires des aînés.
- Une dernière prise de parole du diacre Luc Genin pour dire au revoir et remercier la paroisse VDR pour son accueil.

La séance est levée à 21h55. Une verrée est servie ensuite.

La secrétaire du jour:

Francine Cuche Fuchs